

Communiqué de presse, à Brest, le 2 février 2017

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, parraine la signature du partenariat stratégique entre ENSTA Bretagne et IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire en présence du représentant du ministre de l'Economie et des Finances

Le 2 février 2017, sur le campus de l'ENSTA Bretagne, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, accompagné de Luc Rousseau, vice-président du conseil général de l'économie, représentant le ministre de l'Économie et des Finances, a lancé le rapprochement stratégique entre ENSTA Bretagne et IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire (école de l'Institut Mines-Télécom, issue de la fusion de Télécom Bretagne et Mines Nantes).

A l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre les deux établissements de tout premier plan, le ministre de la Défense, convaincu que les innovations apportées par les technologies de la mer et du numérique seront déterminantes pour l'avenir, a réaffirmé le rôle crucial des formations et des recherches de haut niveau pour l'innovation et l'avance technologique de la défense française et des entreprises de haute technologie.

Il s'agit pour les deux écoles d'ingénieurs d'accroître conjointement leur attractivité, leur dynamique et leurs ambitions. Elles ont présenté leur volonté de créer, à terme, un pôle d'ingénierie d'excellence et de référence dans le grand ouest.

Écoles d'ingénieurs reconnues par le haut niveau de leurs formations et de leur recherche, IMT Atlantique et ENSTA Bretagne sont complémentaires par leurs domaines d'expertises : en associant les composantes mécaniques, systèmes embarqués et connaissance de l'environnement marin de l'ENSTA Bretagne et les thématiques numérique, énergie et environnement d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire, l'ensemble ainsi constitué présentera un caractère généraliste affirmé, offrant des opportunités élargies aux étudiants et aux entreprises.

En cohérence avec les politiques territoriales, ce rapprochement de deux écoles, qui se connaissent bien et partagent des valeurs communes, est un atout et un levier pour le développement économique des deux régions concernées et de leurs entreprises.

La convention, signée le 2 février, précise les différentes actions de partenariat qui sont amorcées en répondant à deux objectifs principaux : identifier les étapes nécessaires pour préciser le projet de pôle d'ingénierie d'excellence et, dans le même temps, intensifier les collaborations dans tous les domaines, par la mise en place, à court et moyen termes, d'actions coordonnées en formation, recherche, innovation et internationalisation.

- **Coopération en matière de politique de site**

Les deux écoles d'ingénieurs vont contribuer d'une seule voix aux travaux des différentes instances de la ComUE Université Bretagne Loire.

- **Coopération en matière d'enseignement**

Déjà très proches par leurs modalités de recrutement des étudiants après bac+2 (majoritairement après math sup / math spé) et l'organisation des scolarités en 3 ans, les écoles vont intensifier à court terme les échanges d'étudiants en année d'approfondissement. De plus, elles souhaitent développer en commun de nouvelles formations (masters et mastères spécialisés) et se coordonner pour le recrutement et les actions d'accueil des étudiants internationaux.

- **Coopération en matière de recherche**

Les projets communs en sciences et technologies de l'information vont s'étendre : outre les échanges qui préexistent au sein de l'unité mixte de recherche du CNRS Lab-sticc, les deux écoles souhaitent créer de nouvelles chaires de recherche avec les entreprises et intensifier leurs travaux en robotique, sur toute la thématique STIC et mer, ainsi qu'en cyber sécurité. Elles souhaitent également identifier des pistes de collaboration dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

- **Coopération en matière d'engagement sociétal**

Les contributions des deux écoles pourront être étendues en menant collectivement de nouvelles actions en faveur du développement durable et de la promotion de la culture scientifique, technologique et industrielle.

ENSTA Bretagne rassemble sur son campus brestois une école d'ingénieurs et un centre de recherche pluridisciplinaires, soit 930 étudiants et doctorants.

Etablissement public dont la tutelle est exercée par la Direction Générale de l'Armement au nom du ministre de la Défense au même titre que l'Ecole polytechnique, l'ISAE-SUPAERO et l'ENSTA ParisTech, l'ENSTA Bretagne, héritière de près de deux cents ans de formation, partage avec les autres écoles sous tutelle de la DGA une culture de l'excellence, de la pluridisciplinarité et de l'innovation. Ces valeurs s'expriment dans sa devise « l'esprit *Grand Large* » qui révèle également son ouverture internationale forte.

ENSTA Bretagne forme des ingénieurs généralistes disposant d'une spécialisation choisie parmi des domaines techniques variés : systèmes embarqués, robotique, cyberdéfense, architecture navale, architecture des véhicules, pyrotechnie, modélisation mécanique, hydrographie et management des grands projets. Ces domaines pointus, souvent originaux voire uniques en France, conduisent à de nombreux secteurs industriels : transports (maritime, aérospatiale, automobile), énergies offshore (oil & gaz, énergies marines renouvelables), systèmes d'observation et d'information, défense et sécurité... Les diplômés y sont notamment appréciés pour leur vision système, leur ouverture sur le monde et leur caractère immédiatement opérationnel.

20% des étudiants du cycle ingénieur ont un statut militaire et se destinent à une carrière au sein du ministère de la défense principalement à la Direction Générale de l'Armement.

Les élèves ingénieurs sont principalement recrutés sur concours après les classes préparatoires aux grandes écoles (80%) et dans une moindre mesure sur dossier (20%). Depuis maintenant 10 ans, l'école dispense également une formation d'ingénieur par alternance après DUT ou BTS. L'école propose aussi des formations de master et de mastères spécialisés ouvertes à un public national et international. En 2017, 20% d'étudiants internationaux issus de 27 pays sont accueillis dans le cadre de 75 accords de coopération académique.

En cohérence avec les enseignements délivrés, la recherche est conduite au sein de trois laboratoires nationaux multi-tutelles : l'Institut de recherche Dupuy de Lôme (IRDL, FRE CNRS 3744, pour les sciences mécaniques), le Laboratoire pour les Sciences et Technologies de la Communication et de la Connaissance (Lab-STICC, UMR CNRS 6285), et le Centre de Recherche sur la Formation (CRF, EA 4325, pour les sciences humaines et sociales). L'école participe à de nombreux réseaux de développement économique et structures de recherche partenariale. Un incubateur complète le dispositif d'innovation. L'école est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire.

Forte d'un bilan 2012-2016 largement positif, souligné par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), ENSTA Bretagne débute un nouveau cycle pluriannuel (contrat d'objectifs et de performances 2017-2021), avec le soutien du ministère de la Défense et l'ambition d'amplifier ses réussites et sa visibilité internationale.

Contact presse :

ENSTA Bretagne

Ingrid Le Toutouze

Responsable communication

Tél : 02.98.34.88.51

Port : 06.79.85.19.80

ingrid.le_toutouze@ensta-bretagne.fr

IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

IMT Atlantique (École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire) est une grande école d'ingénieur généraliste et un centre de recherche international dépendant du ministère en charge de l'Industrie et du Numérique. Issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de Télécom Bretagne (créée en 1977) et de Mines Nantes (créée en 1991), c'est une école de l'Institut Mines-Télécom, établissement public représentant le 1^{er} groupe de grandes écoles d'ingénieur et de management de France.

Disposant de 3 campus, à Brest, Nantes et Rennes, ainsi que d'un site à Toulouse, IMT Atlantique a pour ambition de conjuguer le numérique et l'énergie pour transformer la société et l'industrie, par la formation, la recherche et l'innovation et d'être, à l'international, l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche français de référence dans ce domaine. L'École encadre chaque année 2300 étudiants en formation d'ingénieur (1400), de masters et de doctorats (300). Ses activités de recherche sont conduites par 290 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, dont 110 habilités à diriger des recherches, et donnent lieu, chaque année, à 1000 publications et 18 M€ de contrats. Son incubateur accompagne 45 projets par an sur 2000 m² dédiés.

L'École délivre actuellement quatre diplômes d'ingénieur : le diplôme d'ingénieur généraliste Mines Nantes, le diplôme d'ingénieur généraliste Télécom Bretagne (recrutement sur le concours commun Mines-Ponts) et deux diplômes d'ingénieur par la voie de l'apprentissage. Une nouvelle formation d'ingénieur généraliste se substituera aux deux formations actuelles à compter de septembre 2018, avec recrutement sur le concours communs Mines-Ponts.

Les formations d'IMT Atlantique s'appuient sur une recherche de pointe, au sein de six unités mixtes de recherche (avec le CNRS, l'INRIA, l'INSERM, des universités ou écoles d'ingénieur), dont elle est tutelle : GEPEA, IRISA, LATIM, LABSTICC, LS2N et SUBATECH. Les huit axes thématiques correspondants sont : physique et chimie nucléaire ; énergétique et procédés de l'environnement, cybernétique & informatique, cyber sécurité, technologies pour la communication, traitement du signal, des images et données, informatique et réseaux, économie, sciences sociales et de gestion, droit, interculturel.

L'École participe à de nombreuses structures coopératives de recherche et est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire.

Contact presse :

IMT Atlantique
Nathalie Loussot-Le Calvez
Directrice de la communication
Tél : 02 51 85 81 90
Port : 06 82 56 21 82
nathalie.le-calvez@imt-atlantique.fr